

MAIRIE DE SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU SIX JANVIER DEUX MIL VINGT TROIS

Nombre de membres élus : 11

Présents : 11
Représentés : 0
Votants : 09
Absents : 2

Pour : 09
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation : 20/12/2022

N° 3- 2023

L'an deux mil vingt-deux, le 6 janvier à 18 heures
Le Conseil Municipal de SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Gérard MOULINIER, Maire.

Étaient présents : Mr MOULINIER Gérard, Mr DUBET Jean Pierre, Mr MICOINE Claude, Mme TERRIEN Dominique, Mme CADOT Martine, Mr GRELAUD Jean Frédéric, Mr LOUIS Fabrice, Mr BOURDONCLE Denis et Mme VIALE Anne Marie.

Étaient absents excusés : Mr DOLE Franck et Mme DAUNIS Sandrine

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre DUBET assisté de la secrétaire de Mairie

Objet : Convention d'Honoraires


Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la commune a souhaité s'associer aux recours collectifs menés par La Cali contre les six délibérations adoptées le 6 septembre 2022 par le SMICVAL.

Considérant qu'il est nécessaire de participer aux frais de cette procédure et qu'il convient de signer une convention d'honoraires ;

Monsieur le Maire donne lecture de la convention d'honoraires.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve les termes de la convention d'honoraires.
- charge Monsieur le Maire de sa signature.
- prévoit la dépense au budget de l'année.


Le Maire,
Gérard MOULINIER

